

COP26: de très importants petits pas

Pionnière de la coopération internationale, la Suisse a déjà conclu plusieurs accords climatiques avec d'autres pays - cette approche doit être développée

Le changement climatique est un phénomène mondial qui ne peut être contrecarré que par l'action concertée de tous les pays. La coopération internationale a donc un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. De même, les ambitions nationales se concrétisent beaucoup plus efficacement et sûrement quand il y a coordination au niveau international. La Suisse officielle en est pleinement consciente, ce qui explique que la COP26 bénéficie d'un soutien important avec la visite de trois conseillers fédéraux.

La Suisse est le premier pays à avoir conclu plusieurs accords bilatéraux

La Suisse est également pionnière dans la négociation d'accords bilatéraux visant la réduction conjointe d'émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes le premier pays à avoir déjà conclu cinq accords de ce type et devrions promouvoir cette approche lors de la COP26. Des accords plus larges pourront être obtenus par la suite sur cette base, à savoir les «accords multilatéraux» prévus par l'article 6, paragraphe 4, de l'Accord de Paris sur le climat. Il y a de bonnes chances que la COP26 parvienne à fixer un cap important à cet égard. Sur la voie d'une meilleure coopération internationale, une politique des petits pas a donc toute son importance.

La coopération est la clé de tout

L'un des objectifs ultimes de la politique climatique est d'obtenir l'application de prix comparables pour les émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier. Il existe plusieurs façons d'y parvenir: par des systèmes d'échange de droits d'émission, des taxes directes sur le CO2 ou encore des accords bilatéraux et multilatéraux. La conférence sur le climat sera centrée sur cette dernière voie. Actuellement, la situation est très contrastée dans le monde en matière de mesures, avec de nombreux pays qui n'en prennent aucune. Il n'empêche que les principaux émetteurs comme l'Europe, les États-Unis et la Chine travaillent sur un même schéma en discutant de la création d'un «club climatique», c'est-à-dire d'une association de pays appliquant une politique commune avec des règles du

jeu comparables.

Peut-on créer un «club climatique» doté d'un mécanisme de compensation aux frontières?

Il faut aussi voir, en fin de compte, un club climatique dans le «Green Deal» de l'UE, avec le programme «Fit for 55». Mais pour garantir que les incitations soient correctement mises en œuvre, ce système doit être protégé. L'UE discute donc de mécanismes d'ajustement aux frontières. Les États-Unis commencent à y réfléchir, eux aussi. Du point de vue de la politique climatique, ces approches sont judicieuses, raison pour laquelle nous les soutenons. Sur le plan de la politique commerciale, toutefois, nous devons rester prudents. Pour la Suisse, instaurer son propre mécanisme d'ajustement aux frontières serait impensable. Pour l'UE, les risques commerciaux sont également importants, aussi devrait-elle unir ses forces et appuyer sa politique sur une base encore plus large. La COP 26 sera peut-être l'occasion de le faire.